

## Assemblée Générale du 10 janvier 2018

### AVENANT N°1

#### Convention constitutive de Sant& Numérique Hauts-de-France

- Vu** le Code de la Santé Publique,
- Vu** le Code de l'Action sociale et des familles,
- Vu** la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral et le Décret n° 2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France
- Vu** la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 relative à la simplification et à l'amélioration de la qualité du droit, et particulièrement le chapitre 2 relatif au statut des groupements d'intérêt public,
- Vu** le Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public,
- Vu** le décret n°2013-292 du 5 avril 2013 relatif au régime de droit public applicable aux personnels des groupements d'intérêt public et sa circulaire d'application en date du 17 septembre 2013,
- Vu** l'arrêté du 23 mars 2012 pris en application de l'article 3 du décret n° 2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public,
- Vu** les décrets n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et n° 2012-1247 du 7 novembre 2012 portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu** l'Instruction de la direction générale des finances publiques du 27 février 2013,
- Vu** l'Instruction ministérielle SG/DSSIS/2017/8 du 10 janvier 2017 relative à l'organisation à déployer pour la mise en oeuvre de la stratégie d'e-santé en région,
- Vu** l'Instruction ministérielle SG/DSSIS/2016/147 du 11 mai 2016 relative au cadre commun des projets d'e-santé,
- Vu** la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « MATISS »,
- Vu** la délibération du XXX du GCS « MATISS » portant transformation dudit groupement et dévolution de son patrimoine au Groupement d'intérêt public constitué pour le même objet
- Vu** la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « GCS e-santé Picardie »,
- Vu** la délibération du 18 octobre 2017 du GCS «GCS e-santé Picardie » portant transformation dudit groupement et dévolution de son patrimoine au Groupement d'intérêt public constitué pour le même objet
- Vu** l'ensemble des avis et délibérations pris par les membres en vue de la ratification des présentes, dont copie figure en annexe 2.
- Vu** l'arrêté de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France du 22 décembre 2017 portant approbation de la convention constitutive de Sant& Numérique Hauts-de-France, Groupement d'Intérêt Public,

**Vu** l'Assemblée Générale de Sant& Numérique Hauts-de-France du 10 janvier 2018

Il est convenu ce qui suit :

### Article 1

La liste des membres de Sant& Numérique Hauts-de-France et la répartition des droits sociaux sont modifiées comme suit :

Les nouveaux membres sont tenus des dettes du groupement à hauteur de leurs droits sociaux.

### Collège n°1 : Etablissements publics de santé – 25% des droits sociaux (38 membres)

Etablissements	Date d'adhésion	Droits sociaux
Centre hospitalier d'Aire-sur-la-Lys	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier d'Albert	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier Philippe Pinel à Amiens	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier universitaire d'Amiens	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier d'Armentières	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier de Bailleul	22/12/2017	0,66%
Etablissement public de santé mentale (EPSM) des Flandres à Bailleul	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier de Béthune à Beuvry	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier de Cambrai	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier intercommunal de Compiègne-Noyon	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier de Corbie	22/12/2017	0,66%
Hôpital local de Crépy-en-Valois	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier de Denain	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier de Doullens	22/12/2017	0,66%
Hôpital départemental de Fellerries-Liessies	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier de Ham	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier d'Hazebrouck	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier de Le Nouvion-en-Thiérache	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier de Le Quesnoy	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier de Lens	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier régional universitaire de Lille	22/12/2017	0,66%

Centre hospitalier de Sambre-Avesnois à Maubeuge	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier de Montdidier	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier de Péronne	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier Georges Decroze à Pont-Saint-Maxence	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier de l'arrondissement de Montreuil à Rang-du-Fliers	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier de Roubaix	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier de la région de Saint-Omer	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier de Saint-Quentin	22/12/2017	0,66%
Groupe hospitalier Seclin-Carvin	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier de Tourcoing	22/12/2017	0,66%
Centre hospitalier de Valenciennes	22/12/2017	0,66%
Centre Hospitalier de Jeumont	10/01/2018	0,66%
Centre Hospitalier de Soissons	10/01/2018	0,66%
Centre Hospitalier de Clermont de l'Oise	10/01/2018	0,66%
EPSM Lille Métropole à Armentières	10/01/2018	0,66%
Centre Hospitalier de Beauvais	10/01/2018	0,66%
<b>Total</b>		<b>25,00%</b>

## Collège n°2 : Etablissements publics médico-sociaux – 4 % des droits sociaux (4 membres)

Etablissements	Date d'adhésion	Droits sociaux
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) d'Attichy-Tracy-le Mont (géré par le Centre hospitalier intercommunal de Compiègne-Noyon}	22/12/2017	1,00%
EHPAD de Beaulieu-les-Fontaines (géré par le Centre hospitalier intercommunal de Compiègne Noyon)	22/12/2017	1,00%
EHPAD de Cuts (géré par le Centre hospitalier intercommunal de Compiègne-Noyon)	22/12/2017	1,00%
Etablissement public intercommunal de santé du Sud-ouest Somme (EPISSOS} à Poix-de-Picardie (pour l'ensemble de ses Etablissements)	22/12/2017	1,00%

**Collège n°3 : Unions régionales des professionnels de santé – Médecins libéraux – 10 % des droits sociaux (1 membre)**

<b>Etablissements</b>	<b>Date d'adhésion</b>	<b>Droits sociaux</b>
URPS médecins libéraux Hauts-de-France	22/12/2017	10,00%

**Collège n°4 : Unions régionales des professionnels de santé – Autres professionnels – 14 % des droits sociaux (5 membres)**

<b>Etablissements</b>	<b>Date d'adhésion</b>	<b>Droits sociaux</b>
URPS biologistes Hauts-de-France	22/12/2017	2,80%
URPS chirurgiens-dentistes Hauts-de-France	22/12/2017	2,80%
URPS infirmiers Hauts-de-France	22/12/2017	2,80%
URPS masseurs-kinésithérapeutes Hauts-de-France	22/12/2017	2,80%
URPS pharmaciens Hauts-de-France	22/12/2017	2,80%

**Collège n°5 : Etablissements de santé privés non lucratifs – 15 % des droits sociaux (6 membres)**

<b>Etablissements</b>	<b>Date d'adhésion</b>	<b>Droits sociaux</b>
Fondation Hopale (pour l'ensemble de ses Etablissements)	22/12/2017	2,14%
Centre médico chirurgical des Jockeys à Chantilly (géré par l'Association du même nom)	22/12/2017	2,14%
PolyClinique de Grande-Synthe (géré par l'Association du même nom)	22/12/2017	2,14%
Maison médicale Jean XXIII à Lomme (gérée par la Fondation Diaconesses de Reuilly)	22/12/2017	2,14%
Association SANTELYS à Lâos (pour l'ensemble de ses Etablissements)	22/12/2017	2,14%
Hôpital de Villiers Saint-Denis (géré par la Fondation La renaissance sanitaire)	22/12/2017	2,14%
URIOPSS - Centre Hélène Borel à Douay	10/01/2018	2,14%
<b>Total</b>		<b>15,00%</b>

## Collège n°6 : Autres Etablissements de santé privés – 20 % des droits sociaux (15 membres)

Etablissements	Date d'adhésion	Droits sociaux x
Clinique Victor Pauchet de Butler à Amiens (géré par la SA du même nom)	22/12/2017	1,33%
Clinique du parc Saint.-Lazare à Beauvais (géré par la SA du même nom)	22/12/2017	1,33%
Clinique Anne d'Artois à Béthune (géré par la SA du même nom)	22/12/2017	1,33%
Centre médical chirurgical obstétrical (MCO) de la Côte d'Opale à Boulogne-sur-Mer (géré par la SAS du même nom)	22/12/2017	1,33%
Institut médical de Breteuil (géré par la SAS LNA ES)	22/12/2017	1,33%
Cliniquemédico-chirurgicale de Bruay-la-Buissière (géré par la SA du même nom)	22/12/2017	1,33%
SAS Clinique Saint-Roch de Cambrai-Marchiennes-Denain (pour l'ensemble de ses Etablissements)	22/12/2017	1,33%
Polyclinique Saint Côme à Compiègne (géré par la SA du même nom)	22/12/2017	1,33%
Clinique des 2 caps à Coquelles (géré par la SAS du même nom)	22/12/2017	1,33%
Centre Léonard de Vinci à Douai (géré par la SARL du Pont SaintNaast}	22/12/2017	1,33%
SAS HPM NORD (pour l'ensemble de ses Etablissements)	22/12/2017	1,33%
Clinique Saint-Roch à Roncq (géré par la SARL du même" nom)	22/12/2017	1,33%
Hôpital privé Saint-Claude à Saint-Quentin (géré par la SAS du même nom)	10/01/2017	1,33%
Clinique du Virval	10/01/2017	1,33%
Clinique du Campus	10/01/2017	1,33%
<b>Total</b>		<b>20,00 %</b>

### Collège n°7 : Etablissements médico-sociaux privés – 8 % des droits sociaux (4 membres)

<b>Etablissements</b>	<b>Date d'adhésion</b>	<b>Droits sociaux</b>
Résidence Noël Leduc à Hasnon (gérée par la Fondation Partage et Vie)	22/12/2017	1,60%
EHPAD Saint Antoine de Padoue Féron-Vrau à Lille (géré par l'Association du Centre Féron-Vrau)	22/12/2017	1,60%
Centre d'accompagnement et de formation à l'activité utile (CAFAU) à Margny-les-Compiègne (géré par l'Association Un Autre Regard)	22/12/2017	1,60%
Association des paralysés de France (APF) (pour l'ensemble de ses Etablissements)	22/12/2017	1,60%
URIOPSS - Plateforme de santé Eollis - Phalempin	10/01/2018	1,60%
<b>Total</b>		<b>8,00%</b>

### Collège n°8 : Centres, maisons et pôles de santé – 2 % des droits sociaux (1 membre)

<b>Etablissements</b>	<b>Date d'adhésion</b>	<b>Droits sociaux</b>
Maison de santé "Les Vignes de l'Abbaye" à Saint-Just-en-Chaussée (géré par la SISA MSP Les Vignes de l'Abbaye)	22/12/2017	1,00%
URIOPSS - Soignons humain à Wambrechies	10/01/2018	1,00%
<b>Total</b>		<b>2,00%</b>

### Collège n°9 : Entités de coopération ou de coordination assurant le suivi ou la prise en charge des patients – 2 % des droits sociaux (5 membres)

<b>Etablissements</b>	<b>Date d'adhésion</b>	<b>Droits sociaux</b>
Réseau PALPI 80 à Boves (géré par l'Association du même nom)	22/12/2017	0,40%
Réseau régional de cancérologie ONCOHDF à Loos (géré par l'Association du même nom)	22/12/2017	0,40%
Réseau "RESPICARD" à Picquigny (géré par l'Association du même nom)	22/12/2017	0,40%
Réseau CECILIA (géré par l'Association du même nom)	22/12/2017	0,40%
Réseau de soins continus du compiégnois (RSCC)	10/01/2018	0,40%
<b>Total</b>		<b>2,00%</b>

**TOTAL** : 100 % des droits sociaux

Pour **82** adhérents au 10 janvier 2018

*Fait à Amiens, le 10 janvier 2018*

**L'Assemblée Générale de Sant& Numérique Hauts-de-France ; Groupement d'Intérêt Public, après en avoir délibéré et avec 100 % des voix, approuve l'avenant n°1 à la Convention Constitutive portant à 82 le nombre total de membres au 10 janvier 2018.**